



Languedoc - Roussillon Tennis de Table



DIRECTION REGIONALE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA
COHESION SOCIALE
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Tennis de Table Sport et Handicap



2013/2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION	Pages 3 et 4
I. FORMATION Présentation Etat des lieux Prospective	Pages 5 et 6
II. ENCADREMENT : ENTRAINEMENT ET COMPETITION Présentation Etat des lieux Prospective	Pages 7 à 9
III. CREATION DE SECTION(S) ET AIDE A LA STRUCTURE Présentation Etat des lieux Prospective	Pages 10 et 11
IV. INSERTION PAR LE SPORT Présentation Etat des lieux Prospective	Pages 12
CONCLUSION	Page 13

INTRODUCTION

Conseiller Technique National de la FFTT avec des missions territoriales sur le LR, principalement sur le développement de l'activité, je vous propose le projet suivant pour le compte de la Ligue Régional de Tennis de Table.

CTD du Gard pendant 9 ans, j'ai élaboré un projet sur la précédente Olympiade sur le thème « sport et Handicap » en partenariat avec le Conseil Général du gard.

L'an passé j'étais Directeur Technique Régional à la LRTT, en charge principalement des ressources humaines et des employés de la Ligue.

Depuis 2009, je suis également Entraîneur Equipe de France Handisport et j'ai participé aux derniers Jeux Paralympiques de Londres 2012.

Ce projet s'appuie sur le plan de développement régional, déclinaison pour partie du plan d'action fédéral qui est orienté vers les différentes pratiques du Tennis de Table, les nouveaux publics afin d'élargir notre base de licenciés.

L'ouverture vers Het Sport Adapté me paraît pertinente.

Nous avons une formation DEJEPS sur le CREPS de Montpellier, qui nous permet de former, via Carole ANTONOFF (BE1 TT + éducatrice spécialisée), les stagiaires DEJEPS TT au public Sport Adapté. Par mon intermédiaire, nous formons également pendant une journée, les stagiaires au Handisport, et les accompagnons dans leurs projets respectifs lorsque ceux-ci touchent le Handisport.

Nous ne négligeons pas la filière STAPS et sa mention APA en ce qui concerne d'éventuels stagiaires à qui nous pourrions proposer des stages dans l'activité.

Il existe de fait, des liens étroits entre la LRTT et le CR Handisport ; ils sont à développer avec la Ligue Régionale SA.

Les prospectives sur la Ligue LRTT en terme de Haut Niveau résident dans l'accompagnement de projets individuels d'athlètes faisant partie du PES national de la FFH, mais également de s'appuyer sur la structure Pôle Espoir Régional (multi sites : Nîmes, Montpellier, Narbonne) et ses sections sportives départementales (CD48 à Mende et CD30 à Nîmes) afin de faire éclore une Elite Jeunes Handisport. Le soutien des clubs et sections handisport de la région paraît incontournable également.

Les plus jeunes handi-pongistes, pourraient intégrer les structures « valides » des Pôles Espoirs avec leur fonctionnement : suivi médical, listes espoir (relation FFTT/FFH/DR), aménagement scolaire... ; pour les Seniors à profil internationaux, une stratégie de Haut Niveau doit être mise en place et ils doivent s'appuyer sur les structures et les compétences de terrain du milieu « valide » : club, salle, entraîneur CQH, relanceurs ...

L'idée à moyen terme d'un GE à orientation spécifique handisport peut voir le jour en LR : multi discipline ? que TT probabilité intéressante ...

L'un des objectifs du Plan de Développement Régional de la LRTT est de pouvoir rendre accessible la pratique du tennis de table au plus grand nombre, que les personnes soient valides ou handicapées.

Intervenant déjà sur le club de Mauguio-Carnon Handisport depuis plusieurs années, mon but est aussi de pouvoir mutualiser toutes les forces vives du Languedoc-Roussillon pour mener à bien cette initiative régionale.

Cette dernière consisterait à :

- **former** les cadres techniques titulaires du BEES 1^{er} degré / DEJEPS au CQH pour favoriser l'accueil du public handisport dans les clubs languedociens.
- **encadrer** l'entraînement vers la performance en compétition des pongistes handisport représentant le LR dans les compétitions nationales, voire internationales.
- **créer** des sections handisport dans plusieurs clubs languedociens affiliés à la FFTT (fédération valide) et soutenir et accompagner les clubs Handisport Tennis de Table existants.
- **insérer** les personnes handicapées via la pratique du tennis de table.

Chacun de ces points sera détaillé un à un dans le développement suivant.

Un état des lieux introduira systématiquement la prospective souhaitée.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ce projet, je vous en souhaite une bonne lecture.

I. FORMATION

• PRESENTATION

La condition principale pour l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées est la formation des cadres techniques. Il existe deux voies pour la formation concernant le Handisport : le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS) spécialité Handisport et le Certificat de Qualification Handisport (CQH).

Les BPJEPS APT CS Handisport ou le DEJEPS Handisport sont une formation longue et complexe car elle est transversale à toutes les disciplines existant dans le domaine du Handisport, allant de la Boccia à la Sarbacane, en passant par toutes les activités « mixtes » en valides et en handisport.

Le CQH est quant à lui accessible aux seuls détenteurs d'un BE1 ou DEJEPS dans leur spécialité sportive « valide » (ou de l'Entraîneur Fédéral dans le cas du tennis de table). Néanmoins son cycle de formation plus court, avec seulement deux modules (A et B) de 3-4 jours chacun, reste plus accessible.

* Le module A du CQH est commun à toutes les disciplines sportives et est dispensé par les Comités Régionaux Handisport. Il permet de découvrir le handicap dans son ensemble : les pathologies, les instituts médicaux, l'impact psychologique, les gestes du quotidien ...

* Le module B du CQH est lui plus spécifique de la discipline et est dispensé par la Fédération Française Handisport (FFH).

Pour le tennis de table, il se compose d'une partie théorique regroupant l'organisation de la FFH et les règles du jeu spécifiques à la pratique Handisport.

La partie pratique est plus fournie et beaucoup plus attractive. Elle mêle l'observation d'un stage national de l'équipe de France Handisport et des interventions avec un public de jeunes enfants handicapés.

• ETAT DES LIEUX

A ce jour, la Ligue Languedoc Roussillon de Tennis de Table dispose de cinq éducateurs possédant le BE1 / DEJEPS au minimum et étant formés par l'intermédiaire du CQH :

- Marcel DEJARDIN (CTFR - Comité Régional Handisport)
- Olivier SKENADJI (DESJEPS – CTN FFTT)
- Emmanuel BOLL (DEJEPS – CD30)
- Julien BIBAL (DEJEPS – Ligue LRRTT / CD34)
- Yannick GARNIER (BE1 – CD30)

- **PROSPECTIVE**

Le recensement des cadres techniques dans le LR fait état de **15 BE1 ou DEJEPS potentiels** pour une formation via le CQH.

➤ 5 sont salariées de la Ligue LRTT :

- Guillaume JEAN (DEJEPS – Pôle Espoir Nîmes)
- Grégoire JEAN (en formation DEJEPS – Pôle Espoir Régional)
- Sylvain BARBU (DEJEPS - Pôle Espoir Montpellier)
- Nathalie FORTUNY (DEJEPS – Pôle Espoir Narbonne)
- Florian MAILLARD (DESJEPS – Responsable PES régional)

➤ 3 sont salariées dans le LR en poste sur des comités départementaux :

- Emmanuel BOLL (DEJEPS – CD30)
- Metodi TZETKOV (DEJEPS – CD11)
- Lionel PRIEUR (DEJEPS – CD48)

➤ Les autres salariés représentant les 24 ETP (Equivalents Temps Pleins) de la Ligue, sont embauchés sur les clubs ou auto-entrepreneurs.

➤ D'autre part, le nombre d'Entraîneurs Fédéraux (EF) est plus conséquent. Au nombre de 30, les EF sont pour la plupart des bénévoles au sein de leur association ; deux d'entre eux se sont engagés dans la formation du Certificat de Qualification Professionnel (CQP) :

- Laurent BRICHE (EF – Congénies – CD30)
- José IBORRA (EF – Agde – CD34)

II. ENCADREMENT : ENTRAINEMENT ET COMPETITION

• PRESENTATION

Un recensement des joueuses et joueurs handicapé(e)s et licencié(e)s dans les clubs valides affiliés à la Fédération Française de Tennis de table (FFTT) est nécessaire avant toute chose. Il s'étend également aux membres des associations handisport ayant une section tennis de table.

L'idée de cette démarche est, d'une part, de connaître les envies et les besoins des compétiteur(trice)s, et d'autre part de proposer les compétitions handisport à celles et ceux qui ignoreraient leur existence. Cela permettra à certaines associations de créer une section handisport en leur sein (voir point suivant sur l'aide à la structure) et l'équipe technique départementale pourra également proposer un regroupement spécifique pour le handisport (fréquence à déterminer).

L'état des lieux suivant et le recensement des clubs et des joueurs a été effectué à l'aide du secrétariat de la Commission Régionale Tennis de Table Handisport et Cécile BOUZON. Un site internet est d'ailleurs dédié au « ping » handisport en LR : <http://languedoc-tthandisport.e-monsite.com>

• ETAT DES LIEUX

Aude - 11 :

- Gruissan TT
 - Damien Bedos
 - Sébastien Gelard

Gard - 30 :

- Nîmes Handisport
 - Noureddine Gharbi
 - Nicolas Rivière
- AP Nîmes St Césaire
 - Michel Brouat
 - Stéphane Modat
 - Bernard Zassot
 - Alexandre Bento

Pyrénées Orientales - 66 :

- Laurentin TTC
 - Laurent Diaz
 - Julien Michaud
 - Eric Byzery
 - Stéphane Cruz
 - Béatrice Garin
 - Mathius Puig

Hérault - 34 :

- Mauguio Carnon TTH
 - Fanny Bertrand
 - Mathieu Decroix
 - Alexandre Delarque
 - François Geuljans
 - Jérôme Guezenc
 - Damien Mennella
- Montpellier Club Handisport
 - Andreas Haag
 - Jack Mulko
 - Jean-Bernard Pons
 - Fatah Sebbak
 - Ludo Soares
 - Nicolas Palomares
- ASPTT Sète Handisport
 - Thomas Fernandez
 - Stéphane Guille
 - Alain Lozac'H

A ce jour, voici la liste des joueuses et joueurs qui s'entraînent et/ou résident dans la région et/ou font partie d'un club valide dans le LR :

Valérie GAY (Club valide : St Christol les Alès / Club Handisport : Hyères) (voir annexe III)
Robert PASCHINI (ASPC Nîmes en 2004 / Nîmes Handisport)
Stéphane MOLLIENS (ASPC Nîmes / Moulins les Metz) (voir annexe I, II et III)
Arne DE SMET (Uchaud / pas licencié en handisport)
LOGIN Théotim (ASPC Nîmes)
LOGIN Jules (ASPC Nîmes)
HOULBERT Illiès (Marvejols)

- **PROSPECTIVE**

L'orientation future de cette action s'étend sur deux points : l'entraînement vers la performance en compétition et l'organisation de stages ou de compétitions de niveau national et/ou international.

➤ ***Entraînement / Compétition / Suivi en compétition***

La formation des cadres techniques est le pré-requis indispensable au suivi d'un(e) joueur(se). Vient ensuite leur mise à disposition et/ou l'élaboration de groupes d'entraînement auquel pourrait se joindre la personne handicapée.

Pour cela, la mise en conformité des salles pour l'accueil de personnes handicapées en fauteuil roulant est essentielle (voir le point suivant sur l'aide à la structure).

Dans d'autres cas, le plus important sera de trouver un groupe d'entraînement adapté au niveau pongiste du (de la) joueur(se) mais surtout à l'approche psychologique de son intégration sociale au sein de celui-ci (*il faudra éviter de systématiquement mettre une personne handicapée adulte avec un groupe d'enfants par exemple*).

A défaut, la solution d'une mise à disposition de l'éducateur lors d'un entraînement individuel serait la plus judicieuse.

Enfin, l'idée d'**un regroupement itinérant** sur les différents secteurs de la région (Ouest en PO St Laurent la Salanque et Centre-Est à Mauguio) orienté spécifiquement pour le handisport est à l'étude, avec un détachement d'un membre de l'équipe technique départementale détenteur du CQH.

Le postulat de base serait une séance de 2h avec une fréquence d'une fois par semaine.

En ce qui concerne le suivi des athlètes LR en compétition, je solliciterai **une prise en charge du cadre technique deux fois dans l'année** (dont une pour les Championnats de France) comprenant les frais de déplacements, de restauration et d'hébergement.

➤ ***Logistique d'organisation : compétitions nationales et/ou stage national***

La présente demande constitue un appui politique et logistique à l'organisation dans le LR d'un Championnat de France Handisport, une des 4 prochaines années.

Par ailleurs, en lien direct avec la formation de cadres, l'organisation d'un stage national de l'équipe de France « fauteuil » couplée à un module B du CQH pourrait avoir lieu : Montrodat (octobre 2012) ou Nîmes ou Mauguio ou Mèze.

III. CREATION DE SECTION(S) ET AIDE A LA STRUCTURE

• PRESENTATION

D'après le recensement précédent, certains clubs LR affiliés à la FFTT, et accueillant déjà des joueur(se)s handicapé(e)s, pourraient créer une section handisport.

La méconnaissance du public, le manque de soutien logistique, l'absence totale d'information ou de relais de celle-ci au sein de l'association font que les dirigeants n'osent pas encore franchir le pas.

Dans les quelques lignes suivantes, toute personne responsable d'un club de tennis de table dans le LR saura **comment créer une section handisport**.

Mode d'emploi :

- modification des statuts de ladite association avec la mention suivante (ou avenant) : « l'Association pratique les activités physiques et sportive pour handicapés moteurs »
- 3 demandes de licences (dont au moins une pour sportif handicapé physique, visuel ou sourd) sont nécessaires en accompagnement de la demande d'affiliation à laquelle il faudra joindre les statuts modifiés.
- Le dossier d'affiliation est à demander à la Fédération Française Handisport (FFH) au service licences. Téléphone : 01 40 31 45 19 / e-mail : licences@handisport.org

NB : Tout(e) joueur(se) peut avoir une licence FFTT dans un club et une licence Handisport dans un autre club. Voir le contenu de la nouvelle convention FFH/FFTT sur double licence + remise sur 1^{ère} affiliation section.

• ETAT DES LIEUX

Au jour d'aujourd'hui, la LR TT compte plusieurs clubs « mixtes ».

La liste des pongistes ci-avant (point II.) prouve néanmoins que la création de plusieurs sections Handisport dans le LR ne serait pas veine pour insuffler une dynamique régionale.

Enfin, vous trouverez dans un dossier complémentaire le guide pratique de l'accueil des personnes handicapées, établi par la FFTT en 2005, accompagné de la liste des salles de tennis de table LR habilitées.

• PROSPECTIVE

La LR TT est prête à orienter les clubs vers la création de sections Handisport de manière à **fédérer** sous de mêmes couleurs les forces vives du tennis de table valides et Handisport.

Il m'apparaît dommage que certain(e)s athlètes ne puissent pas rester dans leur club LR pour porter ses couleurs lors de compétitions Handisport.

A ce jour, et de manière très pragmatique, nous pourrions envisager *la création de quatre à six sections dans les saisons à venir : Sommières, Uchaud, ASPC Nîmes, Prades-le-lez, Narbonne/Gruissan, Mèze ... ce qui porterait leur nombre de 7 à plus d'une dizaine dans la région.*

Ces nouvelles créations engendreraient inévitablement des adaptations pour les clubs supports :

- au niveau des installations : accessibilité et commodité des salles.
- au niveau du matériel : tables adéquates pour la pratique du jeu en fauteuil (sans barre latérale derrière la ligne de fond du joueur), ramasse-balles spécifiques pour la pratique du handisport...

- **BUDGET PREVISIONNEL**

Cette partie me paraît très délicate à traiter en raison de ma position objective de CTN FFTT. En effet, il me semble plus judicieux que ces demandes émanent directement des clubs directement (volonté d'intégrer le dispositif au cœur d'un projet).

IV. INSERTION PAR LE SPORT

- **PRESENTATION**

Cette partie porte plus sur l'aspect **loisir** et le **rôle social** du tennis de table. L'idée serait à la fois de pouvoir intervenir dans les centres médicaux de rééducation, et permettre à des personnes handicapées de se sentir intégrées, au sein d'un groupe de personnes dites valides.

Positionnons le tennis de table certes, mais le sport en général, en tant que maillon fort de la chaîne de vie :

- **Créer et faire renaître des liens entre les personnes** quelque soit leur handicap physique, visuel, moteur, voire mental via le Sport Adapté.
- **Relier au monde extérieur** des personnes dites valides, les personnes plus ou moins lourdement handicapées appartenant au monde plus fermé et opaque des centres de rééducation.

- **ETAT DES LIEUX**

A ce jour, rien ne se fait en dehors du cadre purement sportif de la FFTT et/ou de la FFH.

- **PROSPECTIVE**

Un contact est créé avec le CRHLR et son CTR Christophe ROQUES afin d'obtenir les coordonnées des centres médicaux de rééducation ou des associations s'occupant de personnes handicapées dans le LR.

L'idée serait d'**intervenir en milieu médical** dans un premier temps et de proposer quelques séances d'initiation au tennis de table.

L'accent serait mis sur la *préhension*, la *motricité des membres supérieurs et inférieurs*, la *prise d'information*, la *concentration*, les *réflexes* ou encore *l'équilibre* selon les symptômes et les handicaps que présenteront les patients.

Des **séances individualisées** et de courte durée seront préconisées (30 minutes). L'aide et le soutien du personnel médical est alors nécessaire et indispensable.

Au terme de leur rééducation, si les personnes handicapées souhaitent participer à des séances de tennis de table, continuer de progresser et de s'amuser, elles trouveront dans les différents clubs et/ou sections handisports des personnes formées, capables de les accueillir et de les accompagner dans leur projet de (nouvelle) vie.

Le postulat de base serait d'intervenir deux fois par mois dans un centre de rééducation.

CONCLUSION

Ce projet que je viens de vous présenter me tient tout particulièrement à cœur et je suis fier de ma démarche depuis quatre ans maintenant.

Tout d'abord en ce qui concerne le **rôle social** qui nous incombe, à nous, éducateurs sportifs ou éducateurs spécialisés. Un simple petit geste de notre part permet à des personnes handicapées de pouvoir se surpasser et de réaliser pour certaines d'entre elles leur **rêve** : être Champion Paralympique ou tout simplement manier une raquette en s'amusant derrière une table de tennis de table ...

Ensuite, d'un point de vue professionnel, le tennis de table handisport n'a eu que peu de fois les honneurs dans le LR : les temps peuvent (doivent) changer.

Même si l'importance de celui-ci ne pourrait être aussi grande que l'est le « ping » valide, il m'apparaît intéressant de pouvoir **valoriser** nos athlètes.

Je saurai être force de proposition au sein de mon Comité Directeur LRTT pour remettre une récompense ou un « prix spécial » à un pongiste handisport lors de chaque assemblée générale de la prochaine Olympiade 2013-2016.

Dans le même ordre d'idée, une journée pourra être banalisée pour le tennis de table handisport et ainsi créer des tournois loisirs mixtes (valides / handi), une affiche promotionnelle du « **handi'ping** » avec slogan et logo à l'appui.

La mise en place de ce projet ambitieux s'appuierait sur une structure fiable et organisée autour des deux entités régionales (Ligue + Comité) - Handisport et Tennis de Table - qui compteraient sur des relais au sein de leurs associations respectives de manière à orienter et conseiller tout(e) sportif(ve) handicapé(e)s désireu(se)x de pratiquer un jour le tennis de table.

Olivier SKENADJI

Conseiller Technique National
Fédération Française de Tennis de table

TENNIS DE TABLE – HANDISPORT – HAUT NIVEAU

Après consultation d'un athlète de haut niveau paralympique, j'ai pu demander les différents modes de financement.

Certains sont subventionnés directement par les Conseils Régionaux, Conseils Généraux, d'autres par les clubs Handisport auxquels ils appartiennent : dans les deux cas un projet sportif est présenté par l'athlète.

Il est libre de s'organiser comme il le souhaite et n'a qu'un objectif de résultat aux compétitions importantes : Championnat de France, du Monde, d'Europe ou Paralympique.

Voici l'évaluation du financement d'un athlète Handisport :

1. Profil Paralympique = 12.000 € par an.

- Année de qualification Olympique :
 - Prise en charge totale de 10 tournois internationaux par an.
 - Prise en charge de toutes les compétitions nationales : 4 tours de critérium + championnats de France.
 - Prise en charge du matériel pongiste illimitée : revêtements, bois, textiles etc...
- Olympiade :
 - environ 25 tournois sur les 4 ans (dont 10 sur l'année pré-olympique)
 - 20 sorties « nationales »
 - matériel « illimité »

2. Profil National = 3.000 € par an

- prise en charge des 4 tours de critérium inter-régional voire national + championnats de France = environ 500 à 600 € par sortie.
- Prise en charge du matériel à hauteur de 500 € par an = possibilité de créer un contact par mon intermédiaire avec une marque de matériel pongiste (Yasaka) de manière à créer un partenariat Conseil Général / Yasaka pour le Handisport.

Olivier SKENADJI

(CTN - FFTT)



Montpellier, le 3 octobre 2012

Objet : Devis pour prestation technique de la Ligue LANGUEDOC ROUSSILLON.

Monsieur ROQUES,

Vous avez souhaité bénéficier de prestations techniques pour l'entraînement vers la performance de haut niveau en tennis de table handisport.

Nous tenons à vous informer que le tarif de cette prestation sera de : **16.000 € pour une saison sportive.**

Le tarif comprend :

- les heures d'encadrement pédagogique à 20 € / heure
- 2 entraînements collectifs club de Mauguio = 3000 €
- 2 entraînements collectifs préparation physique club de Mauguio = 2000 €
- 1 entraînement collectif restreint (potentiels 3-4 joueurs) = 1500 €
- 12 heures de leçon individuelle (3 joueur(se)s) sur 30 semaines = 7200 €
- Participation au matériel, fonctionnement, participation stage et compétitions ... = 2300 €

En cas d'indisponibilité de la part du cadre technique concerné, la Commission Technique Régionale pourvoit à son remplacement.

Pour faire et valoir ce que de droit.

Olivier SKENADJI

Conseiller Technique National
Fédération Française de Tennis de table